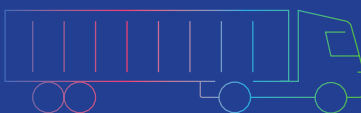
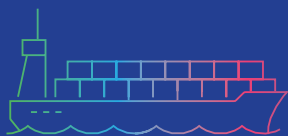


Transports de marchandises et logistique

au service des performances économiques
et écologiques de la France et de l'Europe



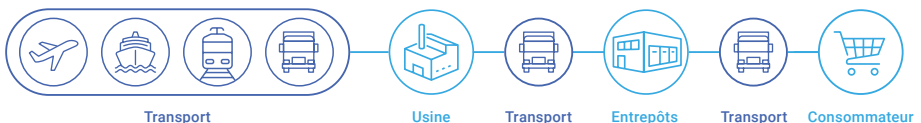
La filière du transport de marchandises et de la logistique

Grâce à la logistique et au transport de marchandises, les produits nécessaires à toute l'économie, et les données qui leur sont associées, arrivent au bon moment à l'endroit où ils seront utiles : dans les usines, les ports, les chantiers, les commerces, les services publics, les entreprises, les foyers...

La filière englobe les activités de transport de marchandises par tous les modes (routier, fluvial, ferroviaire, maritime, aérien), les activités de stockage et tous les services associés, qu'ils soient réalisés en compte propre ou confiés à des prestataires. En Europe, les coûts de stockage et de transport représentent 10 % à 15 % du coût d'un produit fini en moyenne.

La filière a été un moteur du marché unique européen, en permettant la circulation des biens sur le continent. Pendant la crise sanitaire, elle a montré son rôle vital pour l'approvisionnement des Européens. Elle est désormais à l'avant-poste des grands défis de l'Europe et de la France : transition écologique, résilience, souveraineté, sauts technologiques, tout en continuant d'assurer ses missions au quotidien.

Comptabilisant près de 2 millions d'emplois en France, la filière recrute à tous les niveaux de qualification et contribue au développement des territoires, en innovant et en s'adaptant aux mutations de la société.



La filière en chiffres



Près de **10%** des emplois salariés en France



Dépenses logistiques estimées à **10%** du PIB



Environ **10%** du CO₂ émis en France



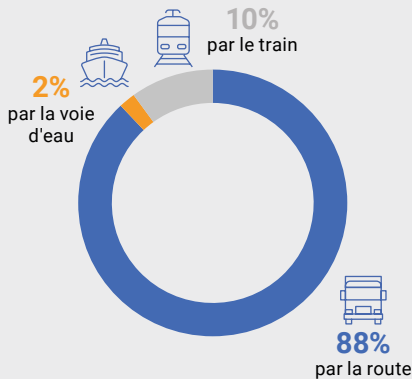
-65% : objectif de baisse des émissions des poids lourds neufs en 2035



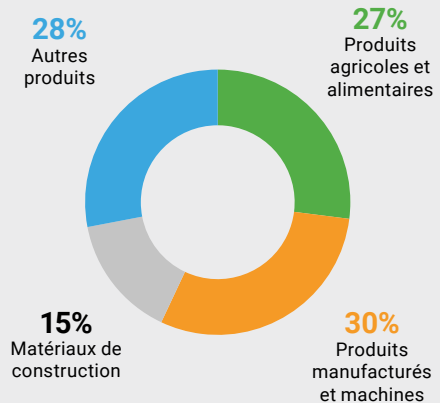
Les bâtiments logistiques représentent **1%** des surfaces bâties

Les marchandises transportées en France

Modes de transport des marchandises



Nature des marchandises transportées



Les défis d'action publique à relever

Il est nécessaire de renforcer la performance et l'adaptabilité des chaînes logistiques, et d'accompagner leur transition écologique au service de toute l'économie.

Ces objectifs sont à la croisée de politiques publiques (décarbonation, sobriété foncière, souveraineté économique, réindustrialisation) qui doivent être mises en cohérence à tous les niveaux : européen, national, local.

France Logistique distingue trois chantiers prioritaires, qui appellent une action coordonnée entre les pouvoirs publics et les acteurs privés : compétitivité, décarbonation et aménagement du territoire.

La gouvernance au service de la performance

- La France occupe la 13e place au classement mondial des performances logistiques (Banque mondiale). Depuis 2020, le Comité interministériel de la logistique est le rendez-vous annuel du Gouvernement et des acteurs privés, représentés par France Logistique ;
- Aux Pays-Bas, la « top team » logistique rassemble des acteurs privés et publics et a défini un plan d'action pour la compétitivité de la fonction logistique du pays ;
- Aux Etats-Unis, le président pilote un conseil de la résilience des chaînes d'approvisionnement, qui mobilise de nombreuses administrations pour déployer une stratégie logistique de long terme.



01

Compétitivité

Réindustrialisation et logistique, même combat ! Le retour d'unités industrielles sur notre territoire et le développement de l'économie circulaire (recyclage, tri) augmenteront les besoins de flux et de stocks de marchandises, en Europe et en France. Des chaînes logistiques compétitives bénéficieront à tous les secteurs de l'économie, à leur attractivité et à leur résilience.

- ⊗ Reconnaître, dans les politiques publiques, le caractère essentiel des activités de transport de marchandises et de logistique, au service de toute l'économie réelle
- ⊗ Poursuivre les travaux de prospective de la demande de transport et de stockage de marchandises, en lien avec les filières économiques, et s'assurer que l'environnement réglementaire et fiscal reste cohérent avec ces nouveaux besoins
- ⊗ Garantir l'exercice d'une concurrence loyale, avec une réglementation équitable entre les professionnels des différents pays
- ⊗ Développer une vision partagée entre acteurs sur la numérisation et la normalisation, et y favoriser l'émergence de services digitaux innovants au service de la compétitivité (intelligence artificielle)
- ⊗ Accroître la performance et l'attractivité des grandes portes d'entrée sur le territoire que sont les ports, reposant sur des connexions multimodales renforcées avec leurs hinterlands
- ⊗ Soutenir les programmes de formation professionnelle, les initiatives d'innovation dans les conditions de travail et les projets visant à améliorer l'attractivité des métiers de la filière

02

Décarbonation

Comme les autres secteurs, la filière de la logistique et du transport de marchandises est engagée dans sa propre décarbonation. L'évolution de la réglementation (reporting extra-financier, bilans GES, normes d'émission, ZFE...), de la fiscalité (marchés carbone, taxe carbone aux frontières, écotaxes...), et les exigences accrues des parties prenantes conduisent les acteurs des chaînes logistiques à relever des défis de transformation considérables sur les plans humains, financiers, technologiques et organisationnels.

- ④ Promouvoir une planification écologique en « scope 3 » en intégrant les émissions de transport de marchandises par filière cliente, et poursuivre les travaux publics-privés permettant d'intégrer ces enjeux de transport et logistique dans les filières économiques
- ④ Accompagner les organisations logistiques sobres et innovantes favorisant la massification des flux par la mutualisation, l'usage de moyens de transport de plus grande capacité sur leur segment de pertinence ou la réduction des fréquences d'envoi
- ④ Faciliter l'intermodalité, soutenir le développement des modes ferroviaire et fluvial pour les marchandises (modernisation de l'infrastructure, amélioration de la disponibilité des capacités, priorisation des capacités vers les usages générateurs d'économies de CO2) et faciliter l'implantation d'installations logistiques près des équipements multimodaux
- ④ Soutenir financièrement l'accélération du verdissement des motorisations des poids lourds
- ④ Planifier et financer le déploiement des bornes de recharge électrique des poids lourds, au dépôt et en itinérance
- ④ Veiller à la disponibilité des carburants alternatifs qui participent au mix énergétique des différents modes de transport, à court terme pour une décarbonation rapide et à plus long terme pour répondre aux besoins qui persisteront
- ④ Veiller à ce que les dispositifs d'accompagnement, la fiscalité et les encadrements réglementaires soient lisibles, stables et respectent la zone de pertinence de chaque mode, en favorisant leur complémentarité

03

Aménagement du territoire

Lorsque les lieux de stockage des marchandises s'implantent près des besoins (lieux de production, lieux de consommation), ils permettent de réduire les flux de transport et donc leurs émissions. Pour y parvenir, la planification territoriale de la logistique est l'affaire de tous : Etat, collectivités, entreprises. Elle doit désormais entrer dans une phase plus opérationnelle.

- Renforcer les outils (données, cartographie) de connaissance qualitative et quantitative des activités de logistique et de transport, des besoins économiques et du foncier disponible, pour nourrir l'exercice de planification territoriale
- Identifier, sécuriser et aménager les zones stratégiquement positionnées près des infrastructures de transport massifié (portuaire, ferroviaire, fluvial) pour faciliter les activités logistiques mutualisées et multimodales
- Accroître et garantir la visibilité des entreprises sur les conditions dans lesquelles les équipements logistiques peuvent s'implanter, avec des délais d'autorisation plus prévisibles et des délais de contentieux mieux maîtrisés, et ainsi sécuriser les projets d'installation
- Evaluer les conditions de mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette » pour les projets industriels et logistiques
- Renforcer l'animation locale pour la facilitation des projets d'implantation d'activités industrielles et logistiques
- Veiller à ce que le cadre réglementaire facilite la réduction des impacts des entrepôts : valorisation des friches, verticalisation des bâtiments lorsqu'elle est pertinente, production d'électricité décarbonée...
- Conduire un exercice européen de comparaison des procédures d'autorisation des installations logistiques et des délais réels associés

Des propositions de France Logistique déjà mises en œuvre

Une gouvernance à tous les niveaux

- Mise en place d'un comité interministériel (CILOG) annuel
- Publication de la stratégie nationale logistique
- Création de comités relatifs à la logistique urbaine

Planification territoriale

- Organisation de conférences logistiques dans chaque région
- Développement d'outils et de cartographies locales
- Sous-préfets dédiés à la facilitation des projets industriels et logistiques
- Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des ZFE

Liens entre logistique et filières économiques

- Prévisions de la demande de transport de marchandises à l'horizon 2050
- Création d'un groupe de travail logistique au Conseil national de l'industrie
- Soutien à l'innovation en logistique

Décarbonation

- Engagements de l'Etat et des professionnels pour les performances environnementales des entrepôts
- Subventionnement par l'Etat de 500 véhicules lourds électriques en 2022 et 1000 en 2023
- Plan de soutien au fret ferroviaire



Immeuble Cardinet – 8 rue Bernard Buffet – 75017 PARIS

secretariat@francelogistique.fr

www.francelogistique.fr

